

Le Motu Proprio dans la boucle de la Seine (78)

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 30 novembre 2018



Notre confrère Paix Liturgique (lettre 670, du 27 novembre 2018) a fait réaliser **un nouveau sondage sur le Motu Proprio dans la boucle de la Seine** (communes du Vésinet, de Chatou, de Montesson et de Croissy sur-Seine) **où de nombreux fidèles attendent encore l'application du Motu Proprio.**

1 - 48 % des catholiques de la Boucle connaissent le motu proprio Summorum Pontificum promulgué par Benoit XVI en 2007 et 52 % en ignorent l'existence.

Réflexion de paix Liturgique : indépendamment de l'opinion ou de l'action de tel ou tel clerc, ces chiffres indiquent le peu d'entrain des autorités ecclésiastiques pour faire connaître dans le diocèse et paroisses de Versailles autour d'une décision visant à instaurer la paix et à réconcilier des catholiques avec les autres catholiques. De ce fait, il est encore malheureusement possible - et confortable - de laisser entendre que ceux qui sont attachés aux formes liturgiques anciennes se trouvent encore hors de l'Eglise. Par ailleurs, 11 ans ont maintenant passés depuis le motu proprio et le bruit qu'il avait fait à l'époque s'est estompé d'où le fait que désormais plus de la moitié des fidèles ignorent l'existence de Summorum Pontificum .

2 - 65% des Catholiques pratiquants du Doyenné de la Boucle de la Seine trouveraient normal que les deux formes du rite soient célébrées dans leur paroisse et 14 % ne le trouvent pas normal

Réflexion de Paix Liturgique : depuis l'origine de la crise liturgique, les catholiques pratiquants se montrent « libéraux » vis-à-vis de la messe en latin, tous les sondages indiquant qu'ils ne comprennent pas pourquoi on ne la laisse pas célébrer librement. Le chiffre indique la bienveillance de la majorité des paroissiens en faveur d'un possible bi-formalisme dans leurs paroisses est extraordinaire. Comment peut-on laisser se poursuivre un conflit qui n'est manifestement soutenu et entretenu que par une minorité de laïcs et de clercs ? Demandons-nous ce que serait le chiffre des catholiques bienveillants si tous les fidèles étaient informés loyalement de l'existence du motu proprio Summorum Pontificum. Le petit nombre d'opposants à la paix qui serait mise en place avec l'instauration du bi-formalisme dans ces paroisses indique que l'argument selon lequel il ne faudrait pas accorder de célébrations paroissiales « extraordinaires » en raison des risques de division au sein des paroisses procède d'une instrumentalisation non fondée dans la réalité. D'ailleurs, les faits démontrent que partout où les deux formes du rite sont célébrées dans un cadre paroissial, passés quelques moments d'hésitation, la paix s'instaure entre toutes les personnes de bonne volonté de la paroisse quelle qu'elles soient et d'où qu'elles viennent.

[Voir la suite de l'article de Paix Liturgique](#)